

RETURN BIDS TO:
RETOURNER LES SOUMISSIONS À:
Bid Receiving - PWGSC / Réception des soumissions
- TPSGC
11 Laurier St. / 11, rue Laurier
Place du Portage, Phase III
Core 0B2 / Noyau 0B2
Gatineau, Québec K1A 0S5
Bid Fax: (819) 997-9776

Revision to a Request for a Standing Offer
Révision à une demande d'offre à commandes
National Master Standing Offer (NMSO)
Offre à commandes principale et nationale (OCPN)

The referenced document is hereby revised; unless otherwise indicated, all other terms and conditions of the Offer remain the same.

Ce document est par la présente révisé; sauf indication contraire, les modalités de l'offre demeurent les mêmes.

Comments - Commentaires

Vendor/Firm Name and Address
Raison sociale et adresse du fournisseur/de l'entrepreneur

Issuing Office - Bureau de distribution
Fuel & Construction Products Division
11 Laurier St./11, rue Laurier
7A2, Place du Portage, Phase III
Gatineau, Québec K1A 0S5

Title - Sujet Carburants Marins 2015-2017	
Solicitation No. - N° de l'invitation E60HL-150051/D	Date 2015-07-08
Client Reference No. - N° de référence du client E60HL-150051	Amendment No. - N° modif. 002
File No. - N° de dossier hl601.E60HL-150051	CCC No./N° CCC - FMS No./N° VME
GETS Reference No. - N° de référence de SEAG PW-\$SHL-601-67539	
Date of Original Request for Standing Offer Date de la demande de l'offre à commandes originale 2015-06-19	
Solicitation Closes - L'invitation prend fin at - à 02:00 PM on - le 2015-07-16	
Address Enquiries to: - Adresser toutes questions à: Lemieux, Johanna	Buyer Id - Id de l'acheteur hl601
Telephone No. - N° de téléphone (819) 956-0177 ()	FAX No. - N° de FAX () -
Delivery Required - Livraison exigée	
Destination - of Goods, Services, and Construction: Destination - des biens, services et construction: Tel qu'indiqué à l'Annexe "A"	
Security - Sécurité This revision does not change the security requirements of the Offer. Cette révision ne change pas les besoins en matière de sécurité de la présente offre.	

Instructions: See Herein

Instructions: Voir aux présentes

Acknowledgement copy required	Yes - Oui	No - Non
Accusé de réception requis	<input type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>
The Offeror hereby acknowledges this revision to its Offer. Le proposant constate, par la présente, cette révision à son offre.		
Signature	Date	
Name and title of person authorized to sign on behalf of offeror. (type or print) Nom et titre de la personne autorisée à signer au nom du proposant. (taper ou écrire en caractères d'imprimerie)		
For the Minister - Pour le Ministre		

Solicitation No. - N° de l'invitation

E60HL-150051/D

Amd. No. - N° de la modif.

002

Buyer ID - Id de l'acheteur

hl601

Client Ref. No. - N° de réf. du client

E60HL-150051

File No. - N° du dossier

hl601E60HL-150051

CCC No./N° CCC - FMS No/ N° VME

“Cette page a été intentionnellement laissée en blanc”

Modification 002 à la Demande d'offre à commandes (DOC) E60HL-150051/D fermant le 16 juillet 2015 à 14h00 est émise pour réviser les Instructions uniformisées et les Conditions générales comme suit:

1) À la Partie 2 – Instructions à l'intention des offrants, 2.1 Instructions, Clauses et Conditions uniformisées:

SUPPRIMER: 2006 (2014-09-25) Instructions uniformisées – demande d'offres à commandes – biens ou services – besoins concurrentiels

INSÉRER: 2006 (2015-07-03) Instructions uniformisées – demande d'offres à commandes – biens ou services – besoins concurrentiels

2) À la Partie 7 – Offre à Commandes et Clauses du Contrat Subséquent, A. Offre à Commandes, 7.3 Clauses et conditions uniformisées, 7.3.1 Conditions générales:

SUPPRIMER : 2005 (2014-09-25), Conditions générales – offres à commandes – biens ou services

INSÉRER : 2005 (2015-07-03), Conditions générales – offres à commandes – biens ou services

3) À la Partie 7 – Offre à Commandes et Clauses du Contrat Subséquent, A. Offre à Commandes, 7.11 Ordre de priorité des documents:

SUPPRIMER : c) les conditions générales 2005 (2014-09-25) Conditions générales – offres à commandes – biens ou services
d) Les conditions générales 2010A (2014-11-27) – Conditions générales – biens (complexité moyenne)

INSÉRER : c) les conditions générales 2005 (2015-07-03) Conditions générales – offres à commandes – biens ou services
d) Les conditions générales 2010A (2015-07-03) – Conditions générales – biens (complexité moyenne)

4) À la Partie 7 – Offre à Commandes et Clauses du Contrat Subséquent, B. Clauses du contrat subséquent, 7.2 Clauses et conditions uniformisées, 7.2.1 Conditions générales:

SUPPRIMER: 2010A (2014-11-27), Conditions générales – biens (complexité moyenne)

INSÉRER: 2010A (2015-07-03), Conditions générales – biens (complexité moyenne)

5) SUPPRIMER: PARTIE 5 – ATTESTATIONS, dans sa totalité.

INSÉRER: PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES, ci-joint.

Toutes les autres clauses et conditions de la Demande d'offre à commandes demeurent inchangées.

PARTIE 5 – ATTESTATIONS ET RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Les offrants doivent fournir les attestations et les renseignements supplémentaires exigés pour qu'une offre à commandes leur soit émise.

Les attestations que les offrants remettent au Canada peuvent faire l'objet d'une vérification à tout moment par le Canada. Le Canada déclarera une offre non recevable, aura le droit de mettre de côté une offre à commandes, ou de mettre l'entrepreneur en défaut s'il est établi qu'une attestation de l'offrant est fautive, sciemment ou non, que ce soit pendant la période d'évaluation des offres, pendant la période de l'offre à commandes, ou pendant la durée du contrat.

Le responsable de l'offre à commandes aura le droit de demander des renseignements supplémentaires pour vérifier les attestations de l'offrant. À défaut de répondre et de coopérer à toute demande ou exigence imposée par le responsable de l'offre à commandes, l'offre sera déclarée non recevable ou entraînera la mise de côté de l'offre à commandes ou constituera un manquement aux termes du contrat.

5.1 Attestations exigées avec l'offre

Les offrants doivent fournir les attestations suivantes dûment remplies avec leur offre.

5.1.1 Déclaration de condamnation à une infraction

Conformément au paragraphe Déclaration de condamnation à une infraction de l'article 01 des instructions uniformisées, l'offrant doit, selon le cas, présenter avec son offre le Formulaire de déclaration dûment rempli afin que son offre ne soit pas rejetée du processus d'approvisionnement (<http://www.tpsgc-pwgsc.gc.ca/ci-if/formulaire-form-fra.html>).

5.2 Attestations préalables à l'émission d'une offre à commandes et renseignements supplémentaires

Les attestations et les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous devraient être remplis et fournis avec l'offre mais elles peuvent être fournis plus tard. Si l'une de ces attestations ou renseignements supplémentaires ne sont pas remplis et fournis tel que demandé, le responsable de l'offre à commandes informera l'offrant du délai à l'intérieur duquel les renseignements doivent être fournis. À défaut de fournir les attestations ou les renseignements supplémentaires énumérés ci-dessous dans le délai prévu, l'offre sera déclarée non recevable.

5.2.1 Dispositions relatives à l'intégrité – liste de noms

Les offrants constitués en personne morale, y compris ceux qui présentent une offre à titre de coentreprise, doivent transmettre une liste complète des noms de tous les administrateurs.

Les offrants qui présentent une offre en tant que propriétaire unique, incluant ceux présentant une offre comme coentreprise, doivent fournir le nom du ou des propriétaire(s).

Les offrants qui présentent une offre à titre de société, d'entreprise ou d'association de personnes n'ont pas à soumettre une liste de noms.

5.2.2 Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation d'offre

En présentant une offre, l'offrant atteste que l'offrant, et tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, n'est pas nommé dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » (http://www.travail.gc.ca/fra/normes_eq/emp/pcf/liste/inelig.shtml) du Programme

de contrats fédéraux (PCF) pour l'équité en matière d'emploi disponible sur le site Web d'Emploi et Développement social Canada (EDSC) – Travail.

Le Canada aura le droit de déclarer une offre non recevable ou de mettre de côté l'offre à commandes, si l'offrant, ou tout membre de la coentreprise si l'offrant est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF au moment d'émettre l'offre à commandes ou durant la période de l'offre à commandes.

Le Canada aura aussi le droit de résilier la commande subséquente pour manquement si l'entrepreneur ou tout membre de la coentreprise si l'entrepreneur est une coentreprise, figure dans la liste des « soumissionnaires à admissibilité limitée » du PCF pendant la durée du contrat.

L'offrant doit fournir au responsable de l'offre à commandes l'annexe intitulée Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation remplie avant l'émission de l'offre à commandes. Si l'offrant est une coentreprise, l'offrant doit fournir au responsable de l'offre à commandes l'annexe intitulée Programme de contrats fédéraux pour l'équité en matière d'emploi – Attestation remplie pour chaque membre de la coentreprise.

5.1.3 Attestation des caractéristiques environnementales générales

Par la présentation de son offre, l'offrant atteste que les renseignements présentés dans le tableau des caractéristiques environnementales générales de l'annexe « G » sont exacts et complets.

Par la présentation de son offre, l'offrant atteste qu'elle répond et continuera de répondre, tout au long de la durée de tout contrat subséquent, à quatre des sept critères déterminés dans le tableau des critères d'environnement généraux présentés dans le tableau de l'annexe « G »;

5.2. Attestations additionnelles préalables à l'émission d'une offre à commandes

5.2.1 Certificat de conformité

L'offrant certifie ci-après que le produit livré sera conforme aux spécifications stipulées en Annexe « A » pendant la durée de l'offre à commandes.

Signature

Date